



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 5 décembre 2022 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture de la séance

- Présentation de la vision et du plan de développement économique 2023-2027 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

10.02 Information par les membres du conseil d'arrondissement

10.03 Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure

- Aucune demande

10.04 Correspondance et dépôt de documents

10.05 Période de questions du public

10.06 Période de questions des membres du conseil

10.07 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 5 décembre 2022.

10.08 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 novembre 2022.

10.09 Déclaration confirmant l'adhésion de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à l'Engagement de Montréal pour la protection du papillon monarque - Ville amie des monarques.

12 – Orientation

12.01 Adopter la vision et le plan de développement économique de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour la période 2023-2027.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Accorder un contrat à 9363-9888 Québec inc. (Sanivac Montréal) pour le service de nettoyage et de vidange complet de puisards et de chambres de vannes, incluant le transport et la disposition des résidus, pour l'année 2023 - Dépense totale de 236 359,86 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19553 - 3 soumissionnaires.

- 20.02** Approuver la convention de services à intervenir avec Solidarité Ahuntsic pour l'accueil, l'accessibilité, la coordination de l'utilisation des espaces et le développement d'une programmation d'activités communautaires et de loisirs du bâtiment situé au 20, rue Chabanel Ouest, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 / Autoriser une dépense totale de 28 753 \$, taxes incluses.
- 20.03** Approuver les conventions de services à intervenir avec Loisirs de l'Acadie de Montréal et Loisirs Sophie Barat pour l'accessibilité aux installations sportives, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux / Autoriser une dépense totale de 63 482,27 \$, taxes incluses.
- 20.04** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 30 468 \$ à différents organismes afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités pour l'année 2023.
- 20.05** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 693 019 \$ à différents organismes, le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre des programmes sport, loisir et jeunesse / Approuver les conventions à cet effet.
- 20.06** Accorder un soutien financier de 96 390 \$ à Prévention du crime Ahuntsic/Cartierville pour la réalisation du Plan d'action 2023, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 / Approuver la convention à cet effet.
- 20.07** Accorder un soutien financier de 22 369 \$ à Prévention du crime Ahuntsic/Cartierville et un soutien financier additionnel de 17 000 \$ au Comité logement Ahuntsic-Cartierville, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023), pour la période du 5 décembre 2022 au 31 mars 2023 / Approuver la convention et l'addenda à la convention à cet effet (réf. : CA20 09 0064).
- 20.08** Accorder un soutien financier additionnel de 13 634,24 \$ à Loisirs de l'Acadie de Montréal dans le cadre du programme loisir pour l'accueil et la surveillance au centre communautaire de Bordeaux-Cartierville / Approuver l'addenda à la convention à cet effet (réf. CA21 09 0334).
- 20.09** Accorder un contrat de services professionnels à Rayside Labossière Architectes pour la réfection du chalet des baigneurs et l'ajout d'un bloc sanitaire au parc Henri-Julien / Autoriser une dépense totale de 249 464,11 \$, taxes incluses (contrat : 229 464,11 \$ + incidences : 20 000 \$) - Appel d'offres public S-AC-2022-006 - 2 soumissionnaires.
- 20.10** Autoriser une dépense additionnelle de 2 007,54 \$, taxes incluses, pour la location d'une excavatrice avec opérateur et accessoires, pour la réalisation des plantations d'arbres, dans le cadre du contrat accordé à 9154-6937 Québec inc. (Location Guay), majorant ainsi le montant total du contrat de 90 184,67 \$ à 92 192,21 \$, taxes incluses.
- 20.11** Approuver la convention de services à intervenir avec Ville en vert pour la réalisation du programme de Ruelles vertes et communautaires, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024 / Autoriser une dépense totale de 165 520 \$, taxes incluses / Imputation à la réserve développement (151 141,83 \$, net de ristourne).
- 20.12** Approuver la convention de services à intervenir avec Ville en vert pour la réalisation du programme éco-quartier, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026 / Autoriser une dépense totale de 2 265 226 \$, taxes incluses / Approuver la convention à intervenir avec ce même organisme pour la location à titre gratuit d'un local au Centre culturel et communautaire de Cartierville, situé au 12225, rue Grenet, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

- 20.13** Approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à 9420-2207 Québec inc. des locaux d'une superficie de 340,12 m² au sous-sol de l'immeuble situé au 1405, boulevard Henri-Bourassa Ouest à des fins de centre communautaire et de loisirs pour la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2023, moyennant un loyer total de 329 508 \$, excluant les taxes (bâtiment 1322).
- 20.14** Approuver la convention à intervenir avec le Club de bocce l'Acadie pour la location, à titre gratuit, d'un local situé au 10526, boulevard de l'Acadie, pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 31 juillet 2023.

30 – Administration et finances

- 30.01** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 500 \$ à différents organismes afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.02** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 4 500 \$ aux organismes suivants : Partage & Solidarité (3 000 \$) et Ville en vert (1 500 \$).
- 30.03** Affecter un montant de 100 000 \$, provenant de la réserve de développement, pour le projet de Biblio.tests à la bibliothèque de Cartierville pour l'année 2023.
- 30.04** Affecter un montant de 1 617 106,54 \$, provenant de la réserve développement, pour permettre la mise en oeuvre du Plan maître de plantation 2022-2031 de l'arrondissement pour l'année 2023.
- 30.05** Affecter un montant de 22 988 \$, provenant de la réserve développement, pour le projet de dépôt volontaire du verre pour l'année 2023.
- 30.06** Modifier l'année de réalisation des travaux de construction d'îlots de protection sur les voies de circulation réservées à l'usage exclusif des bicyclettes sur les rues Prieur et Sauriol de 2022 à 2023 (réf. : CA22 09 0114).
- 30.07** Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la réalisation des travaux de réfection mineure des trottoirs (RMT) sur le réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 30.08** Affecter un montant de 131 194,28 \$, net de ristourne, provenant de la réserve développement pour couvrir le coût de location du local situé au 10526, boulevard de l'Acadie, pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2023.
- 30.09** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2022.

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, l'utilisation de barbecues mobiles, l'installation de bannières et la fermeture de rues.

- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°), une ordonnance établissant l'obligation de tourner à droite ou d'aller tout droit sur la rue Meilleur, à l'approche nord de l'intersection de la rue Sauvé Ouest.
- 40.03** Édicter, en vertu de l'article 521 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), une ordonnance permettant l'installation d'une enseigne sociocommunautaire dans la vitrine principale du chalet du parc de Mésey afin d'identifier la Maison des jeunes de Bordeaux-Cartierville, pour une période de 10 ans.
- 40.04** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser, pour l'immeuble portant les numéros 9850 et 9850A, rue Saint-Urbain, l'occupation d'une partie du bâtiment aux fins de restaurant (catégorie C.2) - Lot 1 487 755 du cadastre du Québec – Zone 1293.
- 40.05** Adopter, avec changement, le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Quartier Fleury Ouest pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 et imposant une cotisation.
- 40.06** Adopter, avec changement, le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la S.I.D.A.C. La Promenade Fleury pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 et imposant une cotisation.
- 40.07** Adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial District central pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 et imposant une cotisation.
- 40.08** Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les sociétés de développement commercial (RCA04 09001).
- 40.09** Adopter, avec changement, le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2023.
- 40.10** Adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (Exercice financier 2023).
- 40.11** Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 3 688 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière dans le cadre du programme décennal d'immobilisations 2023-2032.
- 40.12** Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 1 850 000 \$ pour la réalisation des travaux du programme d'aménagement et de réaménagement des parcs.
- 40.13** Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, afin de modifier le mode de paiement du stationnement.
- 40.14** Donner un avis de motion et adopter un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » dans le but d'agrandir une aire de catégorie d'affectation du sol « Secteur d'activités diversifiées » à même une aire de catégorie d'affectation du sol « Secteur d'emplois » et de créer un secteur à transformer 01-T14 à même une partie du secteur 01-06 pour un emplacement situé à l'intersection sud-est de la rue de Louvain Ouest et de l'avenue de L'Esplanade (site 50-150, rue de Louvain Ouest) - Lots 1 487 577 et 1 999 283 du cadastre du Québec.
- 40.15** Donner un avis de motion et adopter un premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) », afin d'intégrer des normes de contingentement des usages en fonction de leur compatibilité avec les usages résidentiels.

- 40.16** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement sur le bruit de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville » et abrogeant le Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Approuver la nomination d'un membre du Conseil jeunesse d'Ahuntsic-Cartierville et la durée de son mandat.
- 51.02** Désigner la conseillère Nathalie Goulet à titre de mairesse suppléante de l'arrondissement pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

70 – Autres sujets

- 70.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 7 septembre 2022.
- 70.02** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 5 octobre 2022.
- 70.03** Affaires nouvelles
- 70.04** Levée de la séance